NOS VIII ages



EDITO

Dès le début de la législature, le collège s'est fixé comme priorités :

Le développement et le maintien de la qualité de notre enseignement.

La scission en 2013 de l'école communale en deux entités est un succès. Le nombre d'enfants dans nos écoles d'Ittre et de Virginal ne cesse d'augmenter. Les travaux d'agrandissement de l'école de Virginal sont terminés. Trois nouvelles classes, un réfectoire, un bloc sanitaire et une petite cour y ont été aménagés.

La poursuite de l'assainissement collectif.

L'égouttage de la rue du Croiseau se poursuit malgré la pluviosité abondante de cet hiver. L'assainissement collectif de la rue Bruyère de Virginal, des rues Paisible et du Petit Paradis est programmé au début de l'année prochaine.

La création d'infrastructures sportives et d'une plaine de jeux à Virginal.

Les travaux de construction de la salle multisports à Virginal sont bien avancés. La création du terrain de hockey/football est prévue dès que les conditions climatiques le permettront.

Bilan très positif de la majorité à mi-mandat

L'aménagement de la plaine de jeux « Agora Space » au Quartier du Tram commencera ce printemps.

L'élaboration d'un Plan Communal de Développement Rural.

Nous avons l'intention de finaliser le PCDR cet été. Il intégrera les projets issus de la concertation avec la Commission Locale de Développement Rural. Le premier projet consistera à rénover et aménager la salle communale d'Haut-Ittre avec des subsides importants de la Région wallonne.

La création d'une crèche à Virginal pour l'accueil de 18 enfants.

La demande de permis d'urbanisme sera bientôt introduite dès réception des plans modifiés de l'architecte.

L'amélioration de la signalisation, de la mobilité douce et de la sécurité.

La finalisation de l'étude signalétique permettra d'implanter une signalisation uniforme et simplifiée dans nos trois villages. Nous travaillons dans le but d'améliorer et de sécuriser la mobilité douce entre Hennuyères et Haut-Ittre.

Suite aux inondations de juillet 2014, le Collège a tout mis en œuvre pour reconstruire au plus vite les infrastructures détruites. Nous avons très rapidement lancé les études avec l'aide du Contrat de Rivière et de la Commune de Braine-l'Alleud afin de protéger nos habitants contre un risque futur d'inondation.

Notre priorité absolue est la création de Zones d'Immersion Temporaire sur les bassins du Ry Ternel, du Ry de Baudemont et du Ry de Fauquez.

Une première ZIT a été aménagée en 2015 sur le Ry du Mortier. La ZIT de 12.000 m3 prévue sur le Ry Goret sera réalisée ce printemps. Nous étudions à présent avec l'aide de l'Intercommunale du Brabant Wallon l'aménagement d'une ZIT supplémentaire entre la rue de Schoot et la rue de Gaesbecq.

> Par le Collège, Ferdinand Jolly, Bourgmestre

LA SEMAINE SANS PESTI-CIDES DEVIENT LE PRINTEMPS **SANS PESTICIDES**



Cette campagne, mise en place depuis huit ans, mobilise chaque année des hommes et des femmes, acteurs, curieux, soucieux de l'environnement et de leur santé.

Le but est de donner au public le maximum d'information sur les alternatives saines aux pesticides. Toute une série d'activités sont réalisées dans toute la Wallonie (http://www.printempssanspesticides.be)

Cette année encore, pendant la première quinzaine du mois d'avril, notre commune a décidé de mettre gratuitement un broyeur de branchages à la disposition de la population. Le broyat pouvant servir de couvre-sol pour empêcher les mauvaises herbes de pousser.

ATTENTION:

- Pensez à nos amis les oiseaux en vérifiant qu'il n'y a plus de nidification en cours!
- · Les branches et branchages devront se trouver à un endroit accessible au tracteur et au personnel, le plus près possible de la voie publique. (le tracteur ne pénétrera pas dans l'espace privé).
- le broyeur est réservé à une UTILISATION DOMESTIQUE et la quantité de broyat est strictement limitée à 2m³ par domicile et reste déposé chez l'habitant.

Les inscriptions se font uniquement par téléphone du lundi au jeudi au 067/648510 de 9h à 11h.



AVIS AUX APICULTEURS

Personne n'aime les formalités administratives! Pourtant, certaines d'entre elles sont prévues pour des raisons réellement importantes.

C'est le cas de l'obligation pour tous les apiculteurs de déclarer à la Commune, au Service de l'environnement, leurs ruches, en classe 3 (Arrêté RW 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées)

C'est une formalité très simple et entièrement gratuite.

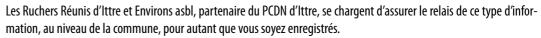
Les apiculteurs qui se sont conformés à cette obligation dans la commune d'Ittre sont peu nombreux car

- · soit ils ignorent cette disposition
- soit parce qu'ils la croient peu utile.

Nous vivons une période difficile et que dire de celle-ci pour nos abeilles!

L'identification des apiculteurs est non seulement obligatoire, mais elle permet surtout d'avertir ceux-ci en cas

- d'épidémies apicoles
- de dangers nouveaux
- d'accidents
- · de nouvelles dispositions prises pour nos abeilles etc



Infos: Les Ruchers Réunis d'Ittre et Environs asbl - Tél 02/355 65 69



PCDN

JOURNÉES WALLONNES DE L'EAU





Dans le cadre des Journées Wallonnes des Eaux, les élèves de l'école communale de Virginal vont venir planter des arbres fruitiers le long de l'ancien canal.

A cela s'ajouteront des arbustes mellifères. Pourquoi ? Tout simplement parce que cet endroit est vraiment propice pour les abeilles avec la présence de nombreux saules, châtaigniers, . . . mais l'eau en permanence.

Une belle initiative de la part de l'école communale de Virginal, des Ruchers réunis d'Ittre, du PCDN, du Département Nature et Forêts soutenus par la Province du Brabant wallon et la Wallonie.

> Christian Fayt, Echevin de la Ruralité

VISITE À L'IBW

Dans le cadre des 50 ans de l'IBW, une visite est organisée le dimanche 20 mars 2016 à la station d'épuration de la vallée du Hain à Braine-le-Château en collaboration avec le Contrat de Rivière de la Senne.

Une visite très intéressante de la plus grande station d'épuration du Brabant wallon (92.000 équivalent/habitants).

Horaire des visites: 10h, 11h, 12, 13h, 14h et 15h – Rue Nicolas Baudine 10 à 1440 Braine-le-château.

> Christian Fayt, Vice-Président de l'IBW









Le jury a désigné les lauréats du concours 2015. 26 participants nous ont envoyé 62 superbes photos. Ils seront tous conviés à la soirée de remise des prix qui aura lieu le jeudi 17 mars 2016 à 19h à la salle communale de la rue planchette.

d'Informations Communales

UN SUPERBE TRAVAIL DE LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL



Comme vous le savez, depuis deux ans, de nombreuses réunions permettent à nos concitoyens de cogiter sur l'avenir de notre commune.

Au départ 429 idées, petit à petit, le tri se fait lors des différentes réunions mais surtout des regroupements d'idées semblables ou sur un même thème.

Enfin voilà arrivé le grand jour, où 30 idées ou plutôt maintenant 30 actions prioritaires sont décidées par les participants et là surprise, il y a un vote où chacun peut déterminer celles qu'il souhaite pouvoir réaliser dans un avenir proche, moyen ou à plus long terme en tenant compte bien sûr des moyens financiers, de la faisabilité et de l'intérêt des participants.

Ces 30 projets sont:

- Réalisation d'une charte des paysages
- Création de lieux de rencontre et d'accueil pour les jeunes
- Création d'un quartier nouveau mettant en œuvre des formes innovantes d'habitat au camping de Huleu
- Création de maisons de village (/ maisons rurales / multiservices) à Haut-Ittre
- Soutien aux filières de production locale
- Développement d'une stratégie touristique
- Aménagement de sentiers et circuits de promenade
- Valorisation multifonctionnelle du site de Fauquez
- · Valorisation du canal
- Aménagement et promotion d'un réseau de modes doux à vocation utilitaires
- Actions et mesures en vue de favoriser la perméabilité des sols
- Aménagements de dispositifs de rétention des eaux pluviales
- Mise en place de service de santé de proximité
- Création de structures et de services d'accueil de la petite enfance
- Création de logements accessibles et soutien à des formes innovantes d'habitat
- Valorisation de l'Espace Bauthier

- Réalisation d'une charte rurale
- · Réaménagement du centre d'Ittre
- Soutien et mise en réseau des indépendants et entrepreneurs de la commune
- Expérimentation de projets d'énergie renouvelable et valorisation des énergies existantes
- · Création de réserve naturelle
- Mise en œuvre de la ZACC du Grand Closin en vue de créer un nouveau quartier de qualité
- Aménagement d'effets de porte
- Création d'un atelier rural
- Gestion des espaces dédiés aux activités économiques
- Création d'un centre de télétravail
- Action de sensibilisation à l'agriculture durable et de valorisation des jardins communautaires
- Relance du marché du théâtre
- Mise en œuvre d'une stratégie de communication touristico-culturelle
- Mise en place d'alternatives à la voiture à usage individuel

Comme vous pouvez le voir, il y a des projets avec de gros impacts financiers mais d'autres avec comme priorité la mise en valeur du caractère rural de la commune.

L'important aussi, c'est que cela donne une ligne de conduite pour les 10 à 12 prochaines années et donc une perspective d'avenir.

Ce travail de longue haleine, qui n'est pas fini, nécessitera encore de passer de nombreuses étapes administratives (accord du Conseil communal, de la Commission Régionale de l'Aménagement du Territoire, du Ministre et du Gouvernement wallon) sans oublier l'élaboration de fiches-projets.

Bien sûr, ce travail participatif nécessite un grand engagement de la part de nos concitoyens. Il apportera des subsides importants pour la réalisation de projets. Pour l'avenir de notre commune ces subsides sont indispensables si on veut continuer d'investir dans des projets porteurs. A côté de cet aspect financier, on ne néglige pas de maintenir une bonne relation humaine entre les habitants de nos trois villages.



En attendant, la mise en œuvre de ces différentes actions établies pour la décennie à venir, la CLDR a souhaité mettre en œuvre immédiatement deux actions initiées depuis quelques mois démontrant tout simplement l'esprit de cette Commission Locale de Développement Rural.

La qualité de vie avec un grand nettoyage de printemps de notre entité les 16 et 17 avril.

Le 16 avril avec un nettoyage de tout le canal et des anciens biefs. Le 17 avril dans les quartiers.

Et le 21 mai une rencontre de nos trois villages avec l'organisation de jeux intervillage.

Comme vous le voyez : la qualité de vie et la convivialité : deux forces du monde rural.

> Christian Fayt, Echevin de la Ruralité



d'Informations Communales



UNE EXPOSITION INÉDITE AU MUSÉE MARTHE DONAS

Du 19 mars au 24 avril 2016, se déroulera au musée Marthe Donas une exposition totalement inédite.

En effet, depuis de nombreuses années, Mr et Mme Joseph, propriétaires d'une très belle collection d'œuvres d'art, prêtent nombre de leurs œuvres au Musée Marthe Donas, lors des expositions temporaires. Grâce à ces prêts et aux gestes d'autres collectionneurs ou donateurs, le Musée a pu proposer au public des expositions de très grande qualité.

Celle qui ouvre ses portes dans quelques jours a été possible grâce à la générosité et à la confiance de ces mécènes, Mr et Mme Joseph, qui acceptent d'exposer pour la première fois une partie importante de leur collection, dans notre musée (lire Regards partagés, Petit Tram p.4). Nous leur sommes très reconnaissants de permettre au musée de proposer aux connaisseurs un coup d'œil privilégié sur cette belle collection.

> Hélène de Schoutheete, Echevine de la Culture

EXPOSITION DU 19 MARS AU 24 AVRIL 2016 - SAMEDIS ET DIMANCHES DE 14 À 18 H OU SUR RENDEZ-VOUS AU 0471 21 63 88 - RUE DE LA MONTAGNE 36 - 1460 ITTRE



Ella LITTWITZ Seam ReZone, 2015 Ballons de football découpés et cousus, Collection privée



Jan VAN IMSCHOOT Reünie, 1993 Huile sur toile, Collection privée





Catharina D'HAEN Winter has me into a grip, 2013 Encre, craie et adhésif sur papier, Collection privée

UNE AUTRE MOBILITÉ?

Les solutions pour une mobilité différente sont multiples. N'hésitez pas à vous renseigner en visitant les sites qui en parlent.

Le site Carpoolplaza

http://www.carpool.be

Carpool



L'application pour tablettes et smartphone : ComOn

 http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/un-citoyen/en-voiture/services-et-solutions/covoiturage/ comon.html



Les voitures partagées

https://www.wibee.be



- http://www.cambio.be/cms/carsharing/fr
- · https://www.blablacar.fr

Bla Bla Car

L'autostop organisé

http://app.karimii.be/site/contents#home



- et bien d'autres encore.....
- > Hélène de Schoutheete, Echevine de la Mobilité



EXECUTE ANNÉE ENCORE DE NOMBREUX NOUVEAUX CYCLISTES BREVETÉS

Pour la septième année consécutive, les enfants de cinquième année de nos écoles communales et libres ont obtenu leur brevet-cycliste.

C'est lors d'une cérémonie qui a eu lieu le 28 janvier à la salle Planchette, que 82 enfants ont reçu leur diplôme sous le regard fier de leurs parents, leurs professeurs et surtout de leurs accompagnateurs. Les règles de prudence ont été rappelées à ces jeunes cyclistes qui ont acquis courageusement leur autonomie sur les routes de nos villages.

Nous tenons à remercier une fois encore tous ceux qui portent ce beau projet : les écoles, l'association Pro-vélo et les accompagnateurs qui sont sur le terrain avec les enfants et les parents qui leur font confiance.

Un projet qui nous tient à cœur et dont nous espérons qu'il conscientisera tous ces futurs conducteurs aux défis de la route.

> Hélène de Schoutheete, Echevine de la Mobilité







d'Informations Communales



TENNIS COMMUNAL D'ITTRE - REGLEMENT SAISON 2016

ART. 1. Toute demande d'affiliation comporte, pour le membre, l'adhésion pleine et entière à ce règlement.

ART. 2. L'accès aux terrains de tennis est réservé uniquement aux personnes en ordre d'affiliation et en possession de leur carte d'affilié.

ART. 3. Le droit d'accès aux terrains est fixé, actuellement, à la somme annuelle de :

- 15 € par enfant de moins de 14 ans habitant la commune.
- 25 € pour les personnes habitant la commune.
- 100 € pour la carte d'entreprise (pour toute la saison et par société) située sur la commune.
- 80 € pour les familles nombreuses (3 enfants et plus) reprises au registre population de la commune.
- 75 € pour les personnes non domiciliées dans la commune.
- 30 € pour les enfants de moins de 14 ans non domiciliés dans la commune.

(Chaque personne recevra gratuitement, avec sa carte de membre et pour l'ensemble de la saison, trois cartons permettant l'accès des terrains à trois invités de son choix).

- Des cartes « INVITE » sont vendues, auprès du Secrétariat communal-Madame LALLI, au prix de 4€. Avant la rencontre, elles seront déposée(s) dans la boîte aux lettres datée(s) et signée(s) par le joueur.
- La personne qui aura acquitté sa cotisation recevra une carte personnalisée qui lui permettra d'avoir accès aux installations.

ART. 3BIS. Les écoles de tennis ainsi que les clubs peuvent, sur demande préalable à l'utilisation des terrains, souscrire une convention particulière avec l'administration communale afin de pouvoir bénéficier d'un tarif adapté. Elle est renouvelable chaque année.

ART. 4. Les inscriptions se font au guichet du secrétariat communal (au premier étage)pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Lors de l'inscription, le membre remettra une photo (format carte d'identité) et ensuite le Service Finances lui transmettra un avis de paiement.

Les cartes d'affiliation sont à retirer auprès du secrétariat communal.

Lors de l'occupation des terrains, les personnes doivent être en possession de leur carte de membre. Nous enregistrerons les affiliations dès le 01er mars 2016.

ART. 5. Réservations

Les réservations se feront à partir du 6 mars 2016 en téléphonant à M. Claude BERCKMANS au n° 0470/62.34.94.

Elles se feront **au plus tard** la veille du jour souhaité, du lundi au vendredi, entre 9h00 et 12h00 ou entre 13h00 et 18h00 et, le samedi matin, entre 9h00 et 12h00.

Les réservations mentionneront le nom de **TOUS** les joueurs utilisateurs et pas seulement la personne demanderesse.

Les réservations pour un lundi devront se faire **au plus tard** à 12h00 le samedi précédent.

La liste journalière des réservations sera affichée aux valves situées près des terrains et ce, afin d'éviter toute contestation.

Art.5bis. Les plages horaires non réservées pourront être utilisées sous les mêmes conditions, reprises ci-avant, par les membres en possession de leur carte de membre.

ART. 6. Le court n'est pas accessible aux enfants de moins de 12 ans non accompagnés par un adulte.

ART. 7. Le port de chaussures de tennis est obligatoire.

ART. 8. Il est interdit d'apporter des récipients en verre sur le court.

ART. 9. L'accès des terrains est interdit aux animaux.

ART. 10. La pratique de tout autre sport que le tennis est interdite sur les courts.

ART. 11. Dans le but de protéger la quiétude des riverains, l'utilisation d'appareils de diffusion sonore est interdite sur les courts de tennis. Les personnes au comportement bruyant ou « agité » seront invitées à quitter les lieux.

ART. 12. La saison 2016 commencera le samedi 12 mars 2016 et se terminera le 1er samedi de décembre 2016 sous réserve des conditions climatiques favorables.

ART. 13. Une assurance responsabilité civile est contractée par l'administration communale pour tous les membres en ordre de cotisation.

ART. 14. Les joueurs occupant le court sont responsables du respect des installations. Toute détérioration volontaire sera passible de dédommagements. Après chaque utilisation, le terrain doit être remis en état (renivelé) et ce, à l'aide du matériel prévu à cet effet.

ART.15. La surveillance des terrains et la vérification de la bonne application du règlement seront assumées par un employé communal. Le non respect des différents articles de ce règlement fera l'objet d'un procès-verbal rédigé par les services de police. Des sanctions administratives pourront être appliquées. Elles figurent dans le règlement communal de police.

ART. 16. Il est possible de jouer le soir, avec éclairage artificiel ou plus tard jusqu'à 22 heures, moyennant une participation de 10 € en faisant la demande à M. Berckmans au 0470/62.34.94.

L'utilisation d'un court ne peut être réservée et autorisée que pour 4 personnes à la fois.

> Pour le Collège, L'Echevin des Sports, D. Vankerkove

Un comité est créé : Le président en est Monsieur Philippe WILWERTZ - n° GSM : 0491/24.11.51

Toute question relative au fonctionnement du comité peut lui être demandée.



Belle surprise à la bibliothèque de Virginal en ce début d'année. Chocolat chaud et petits gâteaux pour tous les lecteurs!

Bravo.

> Daniel Vankerkove, Échevin de l'Information





Organise ses stages sportifs d'été :

Tennis+Multisports

pour enfants entre 5 et 12 ans du lundi 25 juillet au vendredi 29 juillet 2016 du lundi 1 août au vendredi 5 août 2016 *

Où ? A la plaine des sports dans le centre d'Ittre

De 9 heures à 16 heures. (possibilité de garderie via l'administration communale)

CHEQUE SPORT ACCEPTE !

PAF: 90 euros la semaine

Encadrement : moniteurs diplômé en Education Physique NB : les stagiaires seront couverts par une assurance.

> Renseignements et inscription : Nicolas JOACHIM

E-mail: nicjoachim@hotmail.com
Website: www.facebook.com/ TennisClubIttrois/

9)



Manneken-Pis sera habillé du costume de la Confrérie du Crastofé ce samedi 12 mars à Bruxelles. Il sera un symbole de notre Confrérie sur la célèbre Grand-Place de Bruxelles.

> Daniel Vankerkove, Échevin du Folklore







d'Informations Communales

Nous avons compté les pailles : 10x10 pailles = 100 pailles !

Au programme : 100 défis mathématiques, défis récréation (récolter

100 prénoms, 100 noms d'animaux...), défis en éducation physique,

ateliers autour du nombre 100, découverte des collections de 100,

Le lendemain, nous avons présenté les superbes collections ainsi que

Une journée 100% géniale, 100% intéressante du point de vue pédagogique, du point de vue coopération et entraide, 100% appréciée par

les élèves et leurs parents et cela vaut toute l'énergie déployée à 100%.

> Madame Sonia, Madame Sophie et

La journée des 100 jours est déclarée ouverte.

goûter du 100ème jour, remise des diplômes

les œuvres collectives lors d'une petite exposition.



LE 100^è JOUR À L'ÉCOLE COMMUNALE « LES LONGS PRÉS »



Ce mercredi 17 février 2016, les élèves de 2^è année ont fêté leur 100^è jour d'école.

Très motivés par ce projet mis en place dès la rentrée, les enfants se sont beaucoup investis et ont réalisé de magnifiques collections de 100 objets.

Présentation du projet dès la 1ère semaine d'école

- Compter chaque jour d'école jusqu'au 100ème
- Fréquenter la suite numérique et l'écriture des grands nombres
- Activités rituelles :
 - Chaque jour compte (à l'aide d'une collection de 100 pailles)
 - Un euro par jour
 - · Pair ou impair
 - Constructions de collections individuelles ou collectives
 - · Le calendrier

Enfin le 100ème jour est arrivé!









Pour conclure:



PREMIER VOYAGE DES

Le Conseil consultatif des Aînés vous propose **HASSELT** comme première destination de voyage en 2016. Il aura lieu le **24**

- Départ :
 - 8 heures (Plateau du Tram à VIRGINAL)
 - 8 heures 15 (Grand-Place à ITTRE)
- Matin : visite quidée de la ville de Hasselt avec 3 guides
- · Midi: repas
- · Après-midi : le Musée du genièvre (visite guidée et dégus-

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:

M. Arthur Deghorain au 067 / 64 71 35 — 0475 / 59 86 05

Il est impératif de réserver AVANT d'effectuer le paiement. Participation aux frais : 40 € par personne. Le paiement s'effectue sur le compte de l'Administration communale d'Ittre:

- IBAN: BE72 0910 0015 3916
- Communication : voyage à Hasselt.
- > Richard Flandroy, **Echevin des Aînés**

VOYAGE DES AÎNÉS À

Le deuxième voyage des Aînés aura lieu le jeudi 28 avril à Namur.

- Départ :
 - 8 heures (Plateau du Tram à VIRGINAL)
 - 8 heures 15 (Grand-Place à ITTRE)
- Matin: au départ du « Grognon » (confluent de la Sambre et de la Meuse), découverte du Vieux Namur en compagnie de trois guides.
- Midi: repas
- Après-midi: au départ du confluent, croisière panoramique sur la Meuse : Namur-Wépion aller-retour.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:

M. Arthur Deghorain au 067 / 64 71 35 — 0475 / 59 86 05

Participation aux frais : 40 € par personne. Le paiement s'effectue sur le compte de l'Administration communale d'Ittre:

- IBAN: BE72 0910 0015 3916
- Communication : voyage à Namur.
- > Richard Flandroy, **Echevin des Aînés**

EVEIL SCIENTIFIQUE À L'ECOLE COMMUNALE **DE VIRGINAL**

Durant la semaine du 15 au 19 février 2016, les classes de primaire de l'école communale de Virginal ont accueilli l'ASBL Cap Sciences.

Les enfants ont pu tester et expérimenter en manipulant du matériel dans le but d'intégrer certaines notions scientifiques.

Ils ont pu découvrir des phénomènes chimiques, physiques et

Les élèves de l'école communale de Virginal comprennent maintenant un peu mieux le monde qui les entoure grâce à ces animations scientifiques!

> Richard Flandroy, Echevin de l'Enseignement









ANIMATIONS ET GARDERIES DU SERVICE EXTRASCOLAIRE DES CONGÉS DE PRINTEMPS

adressées aux enfants de 2 ans 1/2 à 12 ans, habitant l'entité ou fréquentant une école primaire ou maternelle de l'entité et ayant pour thème :



LES ASTRES.

Elles auront lieu du 29/03 au 1/04 2016, de 10 à 16h

Dans les locaux de «la Maison Chabeau» et salle polyvalente

Toutes les informations ainsi que les bulletins d'inscription sont disponibles sur le site internet communal : www.ittre.be.

> Richard Flandroy, Echevin de l'Extrascolaire

d'Informations Communales



STAGES GRATUITS DE PRÉPARATION AU PERMIS THÉORIQUE ET BEPS

Le Plan de Cohésion Sociale d'Ittre (PCS), en association avec la ville de Tubize et les PCS de Rebecq et Braine-le-Château, participent au projet « Déllibère-toi » qui a lieu durant la période des délibérations : du 20 au 30 juin 2016.

Dans le cadre de ce projet, 2 stages sont soutenus par le PCS.



Tout d'abord, un stage de préparation au permis de conduire théorique aura lieu sur l'entité de Tubize pendant les matinées du 21, 22, 23 et 24 juin. Il s'adressera à tous les enfants de plus de 16 ans, habitants dans l'ouest Brabant Wallon. Avec le soutien de la Province du Brabant wallon.

CROIX-ROUGE

Et dans un second temps, nous organiserons un stage de brevet BEPS. Ce stage se dérou-

lera sur l'entité d'Ittre, dans une salle communale. Il s'adressera à tous les enfants de plus de 15 ans, habitants dans l'ouest du Brabant Wallon.

Les informations à propos des stages seront visibles à partir du 7 mars 2016 sur http://www.deliberetoi.be . C'est par ce site que se feront également les inscriptions. Visitez-le car de nombreux autres stages seront disponibles dans tout le Brabant wallon.

N'hésitez pas à prendre contact avec le PCS d'Ittre pour avoir plus d'informations: l.lattenist@ittre.be - 0484/63.30.38

> Françoise Peeterbroeck **Echevine des affaires sociales**

10^è COLLECTE DE VÉLOS DANS LES PARCS À CONTENEURS DE WALLONIE - **SAMEDI 23 AVRIL 2016**

Vos enfants ont grandi et vous ne savez quoi faire de leurs anciens vélos ? Votre vélo « rouille » dans votre garage depuis des années et vous ne comptez plus l'utiliser? Offrezlui une 2ème vie!

Ce samedi 23 avril 2016, les intercommunales wallonnes de gestion des déchets (dont l'IBW pour le Brabant wallon) organisent leur 10ème collecte de vélos dans l'ensemble de leurs parcs à conteneurs.

Ces vélos seront remis à différents partenaires (ateliers vélos, « ressourceries », magasins de seconde main, associations communales à finalité sociale,...).



L'occasion de sensibiliser une nouvelle fois la population à la problématique de la **prévention** des déchets et du réemploi.

Le message que nous souhaitons faire passer est simple : avant de jeter, pensez à réutiliser! Certains objets (vélos, jouets, électroménagers, vêtements, meubles, vaisselles, . . .) qui ne vous servent plus, peuvent faire le bonheur de guelqu'un dans votre entourage (famille, amis,...) ou d'écoles, mouvements de jeunesse, paroisses, CPAS, associations diverses,...

Pensez-y toute l'année : avant de jeter à la poubelle, avant de vous rendre au parc à conteneurs,...

Chaque année, notre action permet de dévier plusieurs centaines de vélos de la filière des déchets pour les faire entrer dans celle de la réutilisation.

Alors, à vous de jouer!

> Christian Fayt, Vice-Président de l'IBW

La collecte de vélos aura lieu dans tous les parcs à conteneurs de Wallonie à l'initiative de la COPIDEC qui regroupe l'ensemble des Intercommunales wallonnes de gestion des déchets : www.copidec.be

Lors de l'édition 2015, plus de 600 vélos ont été récoltés rien qu'en Brabant wallon.

La liste des parcs à conteneurs de l'IBW est disponible à l'adresse suivante : www.ibw.be/ dechets/parcs-a-conteneurs

Heures d'ouverture : de 10h à 17h15.

Une initiative de l'Intercommunale du Brabant wallon — IBW (tél. 0800/49.057 — valmat@ ibw.be) avec le soutien de la Wallonie ainsi que des Communes du Brabant wallon et de Braine-le-Comte.



IBW - QUE DEVIENNENT NOS AMPOULES USAGÉES?

Ampoules à incandescence, halogènes, néon, ampoules économiques, LED... Les technologies se multiplient et il devient bien difficile de savoir quel type d'ampoules choisir et comment s'en débarrasser de manière respectueuse de l'environnement lorsqu'elles ne fonctionnent plus!

UN TRAITEMENT SPECIFIQUE... DE MULTIPLES FILIERES DE RECYCLAGE

Le système de collecte et de recyclage des lampes et luminaires usagés est financé par la cotisation Recupel que vous payez lors de l'achat.

Le mode de traitement des ampoules dépend de leur type,

qualité et forme. Elles sont triées par catégories puis broyées et tamisées afin de séparer les différents matériaux : verres de différentes qualités, métal, plastique,...

Grâce à toutes ces opérations, nous pouvons limiter l'utilisation de matières premières, économiser l'énergie et réduire la quantité de déchets à éliminer.

Intercommunale du Brabant wallon, Gestionnaire de votre parc à conteneurs : www.ibw.be



EXPRESSION POLITIQUE ECOLO

LOGEMENT SOCIAL, OUI! MAIS DE QUALITÉ!

Un projet de construction d'habitations sociales à Virginal suscite beaucoup d'émois. Le projet est né du Collège mais divise la majo-

Même si on peut se poser des questions sur le fonctionnement de cette coalition PS, CDH, MR, l'important reste la facon dont elle travaille pour permettre à tout un chacun d'habiter nos villages.

Cela signifie notamment de permettre la construction de maisons sociales.

Le prix des terrains et des immeubles étant ce qu'ils sont dans notre commune, construire du social, il faut le reconnaitre, ce n'est pas facile.

Nous reconnaissons donc, que le pouvoir en place y travaille.

Ainsi, le projet d'habitations au coin de la rue Bruyère et de la rue Vervueren à Virginal, sont à nos yeux essentielles dans une politique de logements pour tous.

Pourtant, celles-ci sont contestées par une pétition initiée par le conseiller Pascal Henry

Même si il nous semble évident qu'il existe un problème de fonctionnalité dans l'aménagement de ces logements (peu d'espace commun et de rangement pour ces grandes familles notamment), il nous semble qu'il est encore possible de revoir le projet pour y remédier.

mettre à profit l'espace récupéré pour améliorer l'espace de vie.

Au lieu de 4 maisons, n'en prévoir que 3 et

L'avis du fonctionnaire délégué est prépondérant, nous lui adresserons un courrier dans ce sens, ainsi qu'à la Société du Roman Païs.

Ne soyons pas frileux quant à la nécessité de prévoir des logements à petits loyers sur notre commune... Evitons cette envie trop facile de se replier sur nos acquis, de défendre nos petites propriétés...

L'attitude de notre concitoyen Henry annoncet-elle la création pour les prochaines élections d'une nouvelle liste ? Le jeu politique serait plus diversifié.

Restons cependant attentif aux valeurs que ces différents groupes politiques défendent. Ecolo se prononce pour un habitat de qualité, favorisant la mixité sociale et un habitat consommateur de peu d'énergie et construit dans des matériaux durables

> Marc Hordies et **Paul Perniaux** Secrétaires de la locale ECOLO Ittre







WIJTENBURG GEORGIA ET ISADORA:

d'Informations Communales

nées le 28/12/2015 à Jette

DUFOUR LONBOIS MARION: née le 9/01/2016 à

DE BUE DA SILVA HUGO: né le 15/01/2016 à

Braine-l'Alleud

NACKAERTS ARNOULD ELIOTT : né le

20/01/2016 à Namur

RENARD RAPHAËL: né le 25/01/2016 à Woluwe-

Saint-Lambert

PIRARD SAM: né le 3/02/2016 à Uccle

LARCIER REBECCA: née le 6/02/2016 à Anderlecht **LYNEEL CLÉO:** née le 10/02/2016 à Braine-l'Alleud **DEVREKER WILLIAM:** né le 12/02/2016 à Braine-

l'Alleud

DE LEE CHARLES: né le 14/02/2016 à Nivelles

MARIAGES

MANTECA AYMERIC ET ALATILLAH IMANE:

le 30/01/2016 à lttre

FERNANDEZ FARALDO BENOÎT ET BETTE

NOÉMIE: le 6/02/2016 à lttre

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET WWW.ITTRE.BE

PERMANENCES FISCALES À L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Comme les années précédentes, l'Administration Générale de la Fiscalité organisera des séances de remplissage des déclarations fiscales pour nos concitoyens.

Elles se tiendront:

Mardi 31 mai 2016 et jeudi 2 juin 2016 de 9h à 12h30 à la salle du Collège (1er étage de l'administration communale), rue de la Planchette 2 à Ittre.

Les personnes sont invitées à se présenter munies :

- De leurs fiches de traitements, salaires, allocations de chômage, indemnités légales maladie-invalidité, revenus de remplacement, prépensions, pensions, talon des congés payés perçus en 2015.
- De l'attestation émise par les entreprises publiques de transport s'ils utilisent les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail.
- De leur avertissement extrait de rôle au précompte immobilier 2015.
- Des attestations délivrées par l'organisme prêteur pour les emprunts hypothécaires et l'attestation d'immunisation fiscale pour une première déduction.

- Des preuves de paiement des primes d'assurance-vie et de l'attestation d'immunisation fiscale pour une première déduction.
- Des documents justificatifs de toute autre dépense donnant droit à une réduction d'impôt (épargne pension, chèques ALE. et titres services, dépenses exposées pour les travaux visant à économiser l'énergie...)
- Des extraits de compte relatifs aux versements anticipés effectués en 2015.
- De l'avertissement extrait de rôle de l'année précédente (revenus de 2014, exercice d'imposition 2015).
- De tout autre document nécessaire peur compléter leur déclaration fiscale.

ATTENTION: il est indispensable de vous munir de votre carte d'identité ET de son code PIN

> Le collège communal

DÉCÈS

BONET LOUIS: décédé le 9/01/2016 à lttre

VANDENBEGINE FREDDY: décédé le 10/01/2016

à lttre

DE BEL ANGÈLE: décédée le 12/01/2016 à lttre **CROHIN THÉRÈSE:** décédée le 13/01/2016 à Tubize BARBIER FRANCINE: décédée le 14/01/2016 à

Nivelle

GOETHALS WILLEBALD: décédé le 17/01/2016 à

LEHERTE NELLY: décédée le 19/01/2016 à lttre **ROGGEMANS-GRÉER MARIE**: décédée le

22/01/2016 à Braine-l'Alleud

WAYAFFE ANDRÉE: décédée le 23/01/2016 à lttre VANDERBIEST EMILIE: décédée le 27/01/2016 à

DEDOBBELEER ALINE: décédée le 29/01/2016 à

DE BACKER ANGÈLE: décédée le 31/01/2016 à lttre **POURTOIS JOSÉE:** décédée le 31/01/2016 à La

DINANT DENISE: décédée le 5/02/2016 à lttre **CALMANT FRANCIS**: décédé le 7/02/2016 à Nivelle **DEJEAN ROGER**: décédé le 7/02/2016 à lttre WASNAIR GILBERT: décédé le 7/02/2016 à Braine-

le-Château

DEBRAUWER ROGER: décédé le 9/02/2016 à

ESNAULT FABIENNE: décédée le 9/02/2016 à lttre **STROOBANTS PHILIBERT**: décédé le 10/02/2016

à Braine-l'Alleud

HEUBRECQ AUGUSTA: décédée le 11/02/2016 à

GERONDAL LAURE: décédée le 12/02/2016 à

Braine-l'Alleud

VANDERBECQ GERMAINE: décédée le 12/02/2016 à Braine-l'Alleud

WAUTERS RAYMONDE: décédée le 13/02/2016 à

COOSEMANS CÉLINE: décédée le 16/02/2016 à

Uccle

DIONKRE PAULE: décédée le 16/02/2016 à lttre **WOUTERS MARIA:** décédée le 18/02/2016 à lttre **DESCHRYVER JACQUES**: décédé le 27/02/2016 à

Ittre

LOIR AGNÈS: décédée le 28/02/2016 à Nivelle **HOLOGNE MARIE**: décédée le 29/02/2016 à lttre

> Christian Fayt, Officier de l'Etat Civil

Prochains Conseils communaux:

22 MARS 2016 - 19H **GRAND PLACE - ITTRE**

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable: Daniel VANKERKOVE, Echevin de l'Information - 0470/223 301

Coordinateur communal: Angel Antuna

Graphisme et mise en page : Nancy Dutoit - Inform'Action asbl

Impression: Imprimerie Delferrière